AGENDA SENSIBILISATIONS 2018

POUR LES EMPLOYEURS ET LES SALARIÉS !



PST
Prévention Santé & Travail

SERVICE DE SANTÉ AU
TRAVAIL INTERENTREPRISES
DU CALVADOS

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS 3

Une organisation en cycles

CYCLE GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
RÉALISER SON DOCUMENT UNIQUE (DUERP)
RISQUES PSYCHOSOCIAUX
GÉRER LE RISQUE ROUTIER EN ENTREPRISE
ÉQUIPER ET PROTÉGER SES SALARIÉS
pages 4 à 7

CYCLE AMÉNAGEMENT DES SITUATIONS DE TRAVAIL
(RÉ)AMÉNAGER DES SITUATIONS DETRAVAIL : BUREAUX
PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AU TRAVAIL SUR POSTE INFORMATISÉ
pages 13 et 14

CYCLE SANTÉ AU TRAVAIL
CONDUIRE UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION
ADDICTIONS ET TRAVAIL
APPRÉHENDER DIFFÉREMMENT LE STRESS
COMPRENDRE LES CONFLITS
SOMMEIL, HYGIÈNE DE VIE ET TRAVAIL
pages 8 à 12

CYCLE ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS
ACCOMPAGNER LA REPRISE D'UN SALARIÉ
INCIVILITÉS ET TRAVAIL
BIEN VIEILLIR AU TRAVAIL
S'ÉQUIPER ET SE PROTÉGER
LE RISQUE ROUTIER CONCRÈTEMENT
LE RISQUE CHIMIQUE, S'EN PRÉMUNIR
pages 15 à 20

CYCLE INTRA-ENTREPRISE | *Thématiques* 21

SE SENSIBILISER EN E-LEARNING | *Première approche des risques* 22

INFORMATIONS PRATIQUES | *Inscriptions & contact* 23

LES CENTRES PERMANENTS SUR LE CALVADOS

Caen Rives de l'Orne
19 avenue Mendès France
14000 CAEN

Caen Sud
10 avenue du 43e RA
14000 CAEN

Caen Nord
37 rue des Compagnons
14000 CAEN

AVANT-PROPOS

L'année 2018 sera celle de la réaffirmation des valeurs et des missions de la Santé au travail. Après une période riche d'évolutions réglementaires successives, avec en point d'orgue l'entrée en application de la loi de Modernisation de la Santé au travail, le temps est venu de construire la Santé au travail de demain.

Un million et demi d'employeurs du secteur privé sont accompagnés par les Services de santé au travail de France pour préserver la santé au travail de plus de 15 millions de salariés. La récente modification de la réglementation est venue conforter et rééquilibrer les **quatre missions des Services de santé au travail : action en entreprise, conseil, surveillance de l'état de santé, traçabilité et veille sanitaire**. Il est plus utile que jamais de les remettre en avant.

Dans le même temps, la Normandie réunifiée s'est dotée de son premier Plan Régional de Santé au Travail (PRST) avec 2020 comme horizon. Ce travail, partagé par tous les acteurs de la prévention, se veut être une véritable feuille de route collective en matière de politique de Santé au travail au niveau régional. Plus de 200 personnes ont ainsi contribué aux réflexions des 10 groupes de travail visant à établir un programme d'actions partagées.

Le Projet de service de PST est également arrivé à son terme, après cinq années de déploiement. L'heure est au bilan afin de pouvoir s'engager dans la construction d'une nouvelle dynamique quinquennale. De nouveaux projets et de nouvelles thématiques d'actions émergeront afin de continuer à répondre aux besoins de nos adhérents.

De nouvelles thématiques de sensibilisations collectives émergent cette année tandis que d'autres sont encore en cours d'élaboration. Quoi qu'il en soit, elles sont toutes le reflet des constatations faites sur le terrain depuis plusieurs années et visent à accompagner nos publics, employeurs et salariés, au plus près de leurs problématiques.

Se sensibiliser aujourd'hui, c'est acquérir de nouvelles connaissances et compétences en matière de prévention, c'est se protéger pour demain !

RÉALISER SON DOCUMENT UNIQUE (DUERP)

EN RÉSUMÉ

Toute entreprise, sans aucune distinction d'effectif, doit mener et retranscrire par écrit dans son Document Unique l'Evaluation des Risques Professionnels pour l'ensemble de ses salariés. Cette sensibilisation permet d'acquérir de façon rapide et concrète une méthodologie d'analyse des situations de travail, d'identification des dangers et de transformer cette démarche réglementaire en un véritable outil de prévention au service de l'entreprise.

OBJECTIFS

- Apport méthodologique pour une démarche en toute autonomie
- Personnalisation des outils proposés
- Accompagnement individualisé
- Approche pluridisciplinaire

SESSIONS

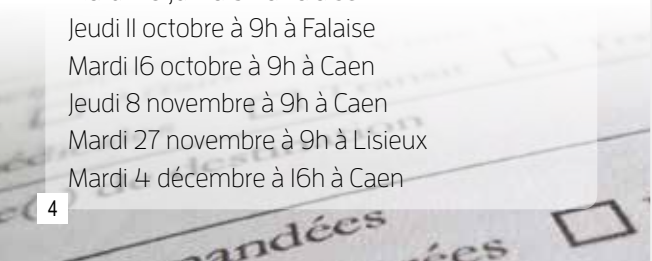
Jeudi 18 janvier à 9h à Lisieux
Mardi 30 janvier à 16h à Caen
Jeudi 8 février à 16h à Caen
Jeudi 22 février à 9h à Falaise
Jeudi 13 mars à 9h à Caen
Jeudi 29 mars à 9h à Lisieux
Jeudi 19 avril à 9h à Caen
Mardi 15 mai à 9h à Lisieux
Mardi 29 mai à 16h à Caen
Mardi 26 juin à 9h à Falaise
Jeudi 11 octobre à 9h à Falaise
Mardi 16 octobre à 9h à Caen
Jeudi 8 novembre à 9h à Caen
Mardi 27 novembre à 9h à Lisieux
Mardi 4 décembre à 16h à Caen

INFOS PRATIQUES

Public cible
Employeur, membre de l'encadrement ou toute personne en charge de l'évaluation des risques

Durée : 2h00

Intervenant
Conseiller en santé au travail
Consultant hygiène et sécurité



RISQUES PSYCHOSOCIAUX

EN RÉSUMÉ

Sous l'effet des mutations du monde du travail, la prise en compte des risques psychosociaux (RPS) est devenue incontournable, tant pour répondre à des enjeux de santé et de bien-être au travail, qu'à des enjeux de performance globale de l'entreprise. Une première approche des RPS ainsi que la présentation d'outils d'évaluation doivent permettre à l'entreprise de mener la démarche d'évaluation de ces risques et de construire un plan d'action.

OBJECTIFS

- Acquérir une première connaissance sur les risques psychosociaux
- Guider la démarche d'évaluation des RPS
- Identifier les outils ou ressources pouvant être mobilisés au service de la prévention

SESSIONS

Jeudi 1er février à 9h à Caen
Jeudi 5 avril à 16h à Falaise
Jeudi 19 avril à 14h à Caen
Jeudi 17 mai à 9h à Lisieux
Jeudi 27 septembre à 14h à Falaise
Jeudi 11 octobre à 14h à Lisieux
Jeudi 15 novembre à 9h à Caen



INFOS PRATIQUES

Public cible
Employeur, membre de l'encadrement ou toute personne en charge de l'évaluation des risques

Durée : 2h30

Intervenant
Membre de l'équipe pluridisciplinaire référent du thème

Prérequis
Mener une démarche de réalisation du DUERP ou avoir assisté à la sensibilisation correspondante

GÉRER LE RISQUE ROUTIER EN ENTREPRISE

EN RÉSUMÉ

Première cause d'accidents mortels au travail, le risque routier ne concerne pas seulement les professionnels dont la route est le métier : tous les usagers sont concernés.
Les bonnes pratiques pour prévenir ce risque sont principalement développées autour de trois axes : l'organisation du travail (délai, parcours…), le véhicule (choix, état…) et le conducteur (formation, santé…). La prise en compte de ce risque est trop souvent marginale.

OBJECTIFS

- Obligations de l'employeur et du conducteur
- Bonnes pratiques de l'entreprise : exemples de mises en œuvre
- Bonnes pratiques du conducteur : principaux facteurs humains d'accidents
- Impact de la conduite sur la santé

SESSIONS

Mardi 13 février à 9h à Caen
Jeudi 15 mars à 14h à Lisieux
Mardi 5 juin à 9h à Caen
Mardi 13 novembre à 9h à Caen
Mardi 20 novembre à 14h à Lisieux

INFOS PRATIQUES

Public cible
Employeur, membre de l'encadrement ou toute personne en charge de l'évaluation des risques

Durée : 2h00

Intervenants
Membre de l'équipe pluridisciplinaire référent du thème
Infirmière en santé au travail

Prérequis
Mener une démarche de réalisation du DUERP ou avoir assisté à la sensibilisation correspondante



EQUIPER ET PROTÉGER SES SALARIÉS

EN RÉSUMÉ

Les salariés sont parfois réticents à porter les équipements de protection individuelle (EPI) mis à leur disposition. Il est souvent rapporté qu'ils sont inadaptés, provoquent une gêne dans la réalisation des tâches ou sont inconfortables dans la durée. S'il convient d'analyser chaque situation de travail et d'impliquer les salariés dans le choix des protections, il est également nécessaire d'appliquer une méthodologie permettant d'orienter les décisions.

OBJECTIFS

- Comprendre la nécessité de porter les EPI dans une démarche de prévention
- Choisir l'équipement le plus adapté à la situation
- Inciter les salariés à porter les EPI
- Rappels sur les obligations de santé et de sécurité

SESSIONS

Mardi 6 février à 9h à Caen
Jeudi 5 avril à 10h à Lisieux
Mardi 12 juin à 9h à Falaise
Mardi 9 octobre à 9h à Caen
Jeudi 11 octobre à 15h à Falaise
Mardi 6 novembre à 16h à Lisieux



INFOS PRATIQUES

Public cible
Employeur, membre de l'encadrement ou toute personne en charge de l'évaluation des risques

Durée : 2h00

Intervenant
Membre de l'équipe pluridisciplinaire référent du thème

CONDUIRE UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION

EN RÉSUMÉ

La réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) constitue le préalable à toute politique de Santé au travail, véritable outil au service de la prévention. La mise en œuvre d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail doit permettre à l'entreprise de progresser durablement dans la gestion de la prévention des risques, devenant alors un facteur de compétitivité et de cohésion sociale.

OBJECTIFS

- Comprendre le monde du travail : son évolution et ses interactions
- Implication des acteurs
- Approche méthodologique permettant l'élaboration d'une culture de prévention
- Identification des divers indicateurs d'évaluation
- Présentation de cas concrets

SESSIONS

Jeudi 22 mars à 14h à Caen
Jeudi 18 octobre à 14h à Caen

INFOS PRATIQUES

Public cible
Employeur, membre de l'encadrement ou toute personne en charge de l'évaluation des risques

Durée : 2h00

Intervenant
Membre de l'équipe pluridisciplinaire référent du thème

Prérequis
Avoir réalisé la démarche menant à l'établissement du DUERP



ADDICTIONS ET TRAVAIL

EN RÉSUMÉ

Selon une étude*, 16% des actifs occupés déclarent consommer de l'alcool sur le lieu de travail : qu'en est-il des autres substances psychoactives, quelles sont les causes de cette consommation et quelles en sont les conséquences sur la santé et au travail ?
Des outils et ressources existent pour appréhender ce risque et mettre en œuvre une dynamique de prévention efficace au sein des entreprises.
*Baromètre santé 2010 de l'Inpes

OBJECTIFS

- Redéfinir la notion d'addiction et de substances psychoactives
- Aperçu de la situation dans la population générale et en milieu de travail
- Effets des addictions à plus ou moins long terme sur la santé et sur le travail
- Connaître la réglementation en vigueur (droits et obligations)
- Comment aborder ce risque en entreprise

SESSIONS

Jeudi 1er février à 16h à Caen
Mardi 15 mai à 9h à Falaise
Mardi 19 juin à 16h à Lisieux
Mardi 16 octobre à 14h à Caen
Jeudi 8 novembre à 14h à Lisieux
Mardi 11 décembre à 14h à Falaise

Peut aussi être organisé en entreprise ! VOIR P. 21



INFOS PRATIQUES

Public cible
Tout public : employeur, salarié, représentant du personnel...

Durée : 2h30

Intervenant
Infirmière en santé au travail

APPRÉHENDER DIFFÉREMMENT LE STRESS

EN RÉSUMÉ

Le stress au travail survient généralement lorsqu'un déséquilibre est ressenti entre les missions confiées et les moyens pour y parvenir, provoquant ainsi une réaction individuelle ou collective au sein de l'entreprise. Il est primordial de connaître les mécanismes et les stratégies adaptées pour appréhender différemment les problématiques rencontrées dans l'environnement professionnel.

OBJECTIFS

- Définir et comprendre le stress
- Comprendre les réponses de l'individu à l'événement stressant
- Connaître les différentes stratégies d'ajustement au stress
- Identifier les stratégies les plus efficaces
- Appréhender le rôle de l'environnement professionnel

SESSIONS

Mardi 6 février à 14h à Caen
Mardi 13 mars à 14h à Lisieux
Jeudi 29 mars à 9h à Caen
Jeudi 4 octobre à 9h à Caen
Mardi 20 novembre à 9h30 à Lisieux
Jeudi 6 décembre à 14h à Caen

Peut aussi être organisé en entreprise ! VOIR P. 21



INFOS PRATIQUES

Public cible
Tout public : employeur, salarié, représentant du personnel...

Durée : 2h30

Intervenant
Psychologue du travail

COMPRENDRE LES CONFLITS

EN RÉSUMÉ

Toute organisation humaine est susceptible de provoquer des situations conflictuelles : il est essentiel de comprendre leur apparition. Pour cela, il convient de distinguer les différentes natures de conflits et de déterminants, mais également les diverses causes psychologiques. Fort de ces connaissances appliquées en environnement professionnel, il sera alors possible de prévenir et/ou réguler les conflits.

OBJECTIFS

- Connaître et savoir utiliser les stratégies de régulation de conflits
- Comprendre les mécanismes qui sous-tendent les situations conflictuelles
- Acquérir des pistes de réflexion pour appréhender différemment les conflits

SESSIONS

Mardi 16 janvier à 10h à Lisieux
Jeudi 12 avril à 9h à Caen
Jeudi 14 juin à 14h à Caen
Jeudi 18 octobre à 9h à Caen
Mardi 27 novembre à 9h à Caen
Mardi 27 novembre à 14h à Lisieux

Peut aussi être organisé en entreprise ! VOIR P. 21

INFOS PRATIQUES

Public cible
Tout public : employeur, salarié, représentant du personnel...

Durée : 2h00

Intervenant
Psychologue du travail

Prérequis
Avoir assisté à la sensibilisation « Appréhender différemment le stress»



SOMMEIL, HYGIÈNE DE VIE ET TRAVAIL

EN RÉSUMÉ

Besoin vital, le sommeil occupe une place fondamentale dans l'équilibre de l'être humain. Ses mécanismes décryptés, différents troubles du sommeil émergent et peuvent avoir des conséquences non négligeables dans la vie quotidienne et notamment au travail. A l'inverse, des facteurs du quotidien peuvent également avoir des conséquences sur le sommeil. Parallèlement, l'hygiène de vie, élément capital de notre santé, est parfois reléguée au second plan du fait de rythmes de travail particuliers. Il est possible de trouver un équilibre entre rythme de sommeil, hygiène de vie et horaires atypiques pour préserver sa santé.

OBJECTIFS

- Connaître les interactions entre les conditions de travail et le sommeil
- Effectuer un parallèle entre troubles du sommeil et troubles de la vigilance, leurs conséquences au travail (accidentabilité, absentéisme)
- Disposer d'outils permettant d'analyser et de réduire ce risque au sein de l'entreprise afin de mieux le maîtriser
- Bénéficier de conseils pratiques en ce qui concerne l'hygiène de vie

SESSIONS

Jeudi 8 février à 9h à Falaise
Mardi 3 avril à 9h à Caen
Mardi 5 juin à 16h à Lisieux
Mardi 6 novembre à 9h à Caen

Peut aussi être organisé en entreprise ! VOIR P. 21



INFOS PRATIQUES

Public cible
Tout public : employeur, salarié, représentant du personnel...

Durée : 2h00

Intervenant
Infirmière en santé au travail

(RÉ)AMÉNAGER DES SITUATIONS DE TRAVAIL : BUREAUX

EN RÉSUMÉ

Vous souhaitez (ré)aménager un espace ou une situation de travail ? C'est l'occasion d'intégrer la prévention dès la conception. Pour prendre les meilleures décisions, il est possible de s'appuyer sur une méthode centrée sur l'activité réelle qui permet d'analyser les situations de travail, de dégager les exigences du travail et les besoins des utilisateurs . A partir d'exemples concrets et d'une mise en pratique, il sera possible d'identifier les éléments de prévention pouvant orienter les choix de conception. Les principales recommandations ayant trait à la conception et à l'aménagement global des bureaux sont également présentées.

OBJECTIFS

- Prévenir les risques en prenant en compte les besoins pour l'utilisation future
- Intégrer les recommandations dès la conception des espaces de travail et l'achat des équipements

SESSIONS

Jeudi 15 février à 9h à Caen
Jeudi 7 juin à 9h à Lisieux
Mardi 20 novembre à 14h à Caen



INFOS PRATIQUES

Public cible
Employeur, chargé de sécurité, membre du CHSCT, chargé de conception, d'achat, d'organisation de situations de travail dans des entreprises avec des locaux de bureaux

Durée : 2h30

Intervenant
Ergonome

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AU TRAVAIL SUR POSTE INFORMATISÉ

EN RÉSUMÉ

Faire le point sur les exigences liées au travail sur écran suppose quelques rappels anatomiques et physiologiques, assortis de recommandations générales en termes d'implantation, de réglages des équipements, d'utilisation des périphériques...
Cette sensibilisation se nourrit de nombreux exemples concrets rencontrés en entreprise par les intervenants.

OBJECTIFS

- Connaître les risques liés au travail sur écran
- Etre en mesure d'adapter son poste de travail à ses besoins et à son activité

SESSIONS

Mardi 30 janvier à 9h à Caen
Lundi 12 février à 12h30 à Falaise
Mercredi 4 avril à 15h30 à Lisieux
Jeudi 17 mai à 13h30 à Caen
Mardi 25 septembre à 12h à Caen
Lundi 5 novembre à 15h30 à Caen
Jeudi 6 décembre à 11h à Lisieux

Peut aussi être organisé en entreprise !
VOIR P. 21

INFOS PRATIQUES

Public cible
Tout public utilisateur de poste informatique plus de 4h par jour

Durée : 1h30

Intervenant
Ergonome
Conseiller en santé au travail



ACCOMPAGNER LA REPRISE D'UN SALARIÉ

EN RÉSUMÉ

Après une absence prolongée d'un salarié, la reprise du travail peut s'avérer complexe tant pour celui-ci que pour l'employeur. Le Service de santé au travail propose un accompagnement pour créer les meilleures conditions possibles pour la reprise du travail du salarié. Dans un objectif de maintien ou de retour en emploi, il est essentiel d'anticiper la démarche et d'engager le dialogue le plus en amont possible.

OBJECTIFS

- Rôle du Service de santé au travail et contexte réglementaire
- Comment préparer la reprise du travail
- Informer sur les dispositifs et les aides pour le maintien de l'employabilité
- Temps d'échanges autour de cas concrets

SESSIONS

Jeudi 22 février à 16h à Lisieux
Mardi 20 mars à 16h à Caen
Mardi 12 juin à 16h à Falaise
Jeudi 20 septembre à 16h à Lisieux
Jeudi 27 septembre à 9h à Caen



INFOS PRATIQUES

Public cible
Employeur, membre de l'encadrement ou toute personne en charge de la gestion du personnel, représentant du personnel

Durée : 2h00

Intervenant(s)
Assistante sociale
Consultant en prévention de la désinsertion professionnelle
Infirmière en santé au travail

INCIVILITÉS ET TRAVAIL

EN RÉSUMÉ

Travailler peut parfois exposer à un risque de menace, de violence verbale ou d'agression. Savoir faire face différemment aux incivilités et/ou aux comportements agressifs dans l'environnement professionnel est nécessaire pour les salariés directement au contact du public. Pour autant, ces situations peuvent aussi survenir en interne à l'entreprise. Mieux les comprendre permet généralement de mieux les gérer.

OBJECTIFS

- Distinguer et catégoriser les différentes formes d'agression et/ou d'incivilité
- Comprendre les causes des incivilités et/ou des comportements agressifs
- Acquérir des pistes de réflexion pour appréhender différemment les incivilités et/ou les comportements agressifs

SESSIONS

Mardi 20 février à 14h à Caen
Mardi 20 mars à 10h à Lisieux
Mardi 22 mai à 9h à Caen
Mardi 25 septembre à 9h à Caen
Mardi 6 novembre à 10h à Lisieux
Mardi 13 novembre à 14h à Caen

Peut aussi être organisé en entreprise !
VOIR P. 21



INFOS PRATIQUES

Public cible
Tout public : employeur, salarié, représentant du personnel...

Durée : 2h00

Intervenant
Psychologue du travail

BIEN VIEILLIR AU TRAVAIL

EN RÉSUMÉ

« Les juniors d'aujourd'hui sont les seniors de demain. »
C'est dans cet état d'esprit qu'est abordé ce thème : chacun est concerné par le processus de vieillissement qui, bien que physiologique, est susceptible d'entraîner des difficultés au travail. Quelles sont ces difficultés et comment les appréhender sont les principales interrogations auxquelles il convient d'apporter une réponse pour accompagner ce « bien vieillir au travail ».

OBJECTIFS

- Définir le vieillissement
- Connaître les effets du vieillissement
- Déterminer les effets du travail sur le vieillissement
- Rappeler le contexte règlementaire
- Donner des outils pour favoriser le « bien vieillir au travail »

SESSIONS

Mardi 13 février à 14h à Caen
Mardi 27 mars à 16h à Lisieux
Jeudi 7 juin à 9h à Falaise
Mardi 2 octobre à 9h à Caen

Peut aussi être organisé en entreprise !
VOIR P. 21



INFOS PRATIQUES

Public cible
Tout public : employeur, salarié, représentant du personnel...

Durée : 2h00

Intervenant
Infirmière en santé au travail

S'ÉQUIPER ET SE PROTÉGER

EN RÉSUMÉ

Les employeurs mettent souvent à disposition des équipements de protection individuelle (EPI) que les salariés sont tenus de porter. Il est nécessaire que ces équipements soient adaptés, correctement portés et dans les bonnes circonstances : quand, pourquoi et comment ? Quelques règles s'imposent également concernant l'entretien et le stockage, notamment en zone non polluée, pour que ces équipements assurent leur pleine efficacité.

OBJECTIFS

- Comprendre pourquoi se protéger
- Adapter la protection à l'environnement et aux risques identifiés
- Prendre soin de ses équipements : hygiène et sécurité
- Savoir mettre et enlever les EPI de manière correcte

SESSIONS

Jeudi 15 février à 14h à Caen
Vendredi 16 mars à 9h à Caen
Mardi 10 avril à 14h à Lisieux
Jeudi 21 juin à 14h à Falaise
Jeudi 8 novembre à 14h à Caen
Jeudi 15 novembre à 14h à Falaise
Jeudi 22 novembre à 9h à Lisieux

Peut aussi être organisé en entreprise !
VOIR P. 21

INFOS PRATIQUES

Public cible
Tout salarié exposé à des risques physiques

Durée : 2h00

Intervenant
Membre de l'équipe pluridisciplinaire référent du thème



LE RISQUE ROUTIER CONCRÈTEMENT

EN RÉSUMÉ

Première cause d'accidents mortels au travail, le risque routier ne concerne pas seulement les professionnels dont la route est le métier : tous les usagers sont concernés.
Sous forme d'un quiz, le public participe activement à la sensibilisation concernant le risque routier dans son entreprise. Quelles sont ses pratiques, les points à améliorer, les réflexions à mener...

OBJECTIFS

- Identifier les bonnes pratiques pour ne plus être un acteur passif
- Elargir ses connaissances d'un point de vue technique
- Identifier ses propres comportements
- Réfléchir à des actions à mener dans son entreprise

SESSIONS

Mardi 20 février à 9h à Caen
Mercredi 18 avril à 14h à Caen
Jeudi 4 octobre à 14h à Caen
Jeudi 13 décembre à 9h à Caen

Peut aussi être organisé en entreprise !
VOIR P. 21



INFOS PRATIQUES

Public cible
Tout salarié exposé au risque routier professionnel

Durée : 2h00

Intervenant
Membre de l'équipe pluridisciplinaire référent du thème

LE RISQUE CHIMIQUE, S'EN PRÉMUNIR

EN RÉSUMÉ

Si les activités réalisées au sein de l'entreprise impliquent la manipulation de produits liquides, solides ou gazeux tels que des produits d'entretien, des peintures, des colles, des solvants, des encres... ou occasionnent la transformation de la matière (soudure, ponçage...) : il y a très probablement une exposition au risque chimique pour les salariés. Ces salariés exposés à des produits chimiques doivent être formés et sensibilisés à la gestion de ce risque.

OBJECTIFS

- Savoir lire une étiquette de danger et identifier les dangers des produits utilisés ou générés
- Connaitre les risques et les voies de pénétration des produits chimiques
- Se protéger des expositions chimiques en pratique

SESSIONS

Jeudi 22 mars à 10h à Lisieux
Mardi 10 avril à 9h à Caen
Lundi 10 septembre à 14h à Caen
Mardi 9 octobre à 14h à Lisieux

INFOS PRATIQUES

Public cible
Salarié exposé au risque chimique

Durée : 1h30

Intervenant
Spécialiste risque chimique
Toxicologue



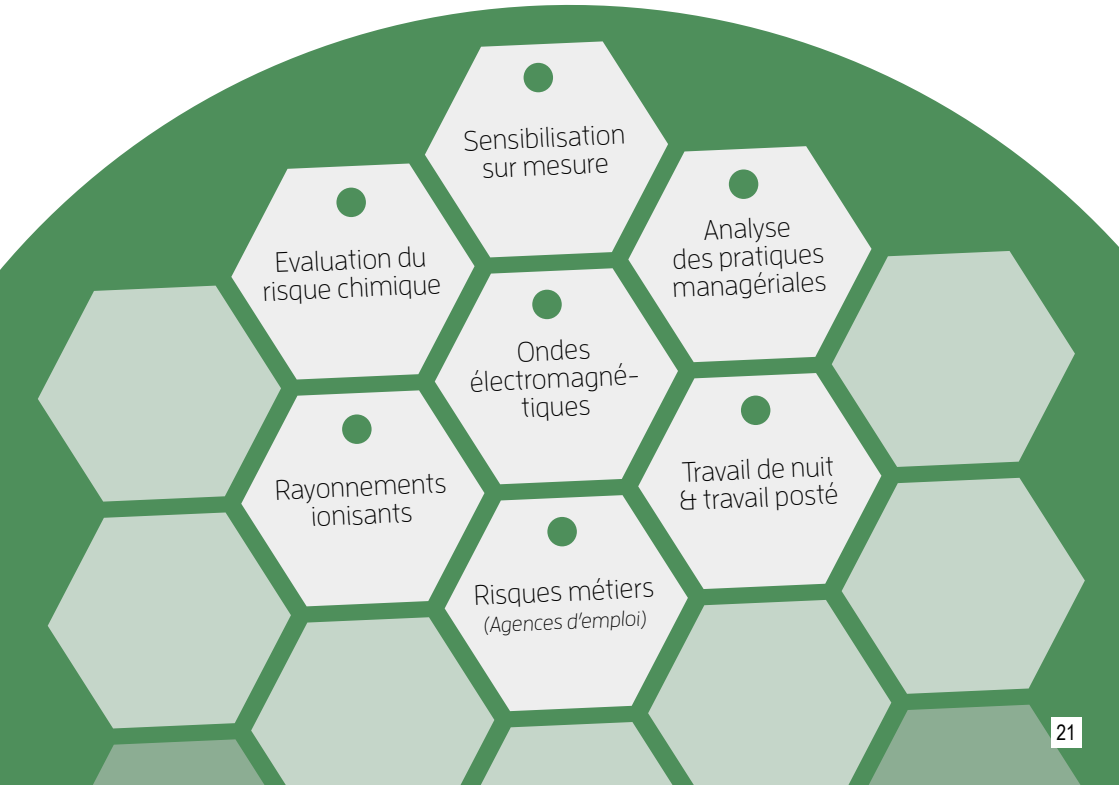
CYCLE INTRA-ENTREPRISE

Des actions collectives de prévention peuvent être menées directement au sein des locaux des entreprises adhérentes et à destination exclusive de leurs salariés. Ces sensibilisations sont alors réalisées sur-mesure tant en matière d'objectifs, de contenu, que de temporalité.

Les thématiques du catalogue, accessibles sous cette forme, sont directement indiquées au moyen d'une pastille verte sur la page correspondante. Les autres thématiques sont mentionnées ci-dessous, leurs fiches descriptives sont fournies sur simple demande.

Mises en place à l'initiative de l'employeur, ces sensibilisations nécessitent l'accord du Médecin du travail et doivent s'inscrire dans une démarche globale de prévention.

Pour bénéficier de plus amples informations, (modalités, organisation, nombre minimum de participants…), contactez la Référente sensibilisations de PST dont les coordonnées sont disponibles page 23.



SE SENSIBILISER EN E-LEARNING

AFOMETRA
formation en santé au travail

PST met à disposition de l'ensemble de ses adhérents l'accès à un portail de sensibilisations en ligne. Ce nouvel outil simple et intuitif permet une première approche des risques, directement en entreprise et sans contraintes.


Consommations, addictions


Le vieillissement au travail


La gestion de la sous-traitance


Les risques psychosociaux


Le risque bruit


Le risque chimique


L'évaluation des risques


Gestes et postures (TMS)


Le risque routier


Le risque manutention

EN PRATIQUE...

Tout adhérent peut se connecter sur notre site et créer des comptes pour ses salariés. Chacun pourra ensuite, à son rythme et selon ses besoins, suivre les différents modules et obtenir son attestation de participation. Cela participe à la démarche de prévention au sein de l'entreprise.

[+] Contactez-nous, voir coordonnées page suivante, pour plus d'informations !

INFORMATIONS PRATIQUES

Qui peut bénéficier des sensibilisations ?

Les sensibilisations sont accessibles à **l'ensemble des employeurs adhérant à PST, leurs salariés et leurs représentants du personnel**.

Ce service est **inclus dans la cotisation annuelle** et est donc indépendant du nombre de salariés participant et de sensibilisations concernées.

Comment s'inscrire aux sensibilisations collectives ?

Un module d'inscription est directement disponible sur internet : c'est simple, automatique et accessible à tout moment !
» Rendez-vous sur www.pstl4.fr puis dans la rubrique Agenda.

La sensibilisation souhaitée ne s'affiche pas ? Les filtres à droite permettent de sélectionner un mois et/ou un centre pour affiner la recherche. Il suffit ensuite d'afficher les informations de la sensibilisation puis de cliquer sur « S'inscrire en ligne ».

Pour bénéficier de plus amples informations…

Contacter Salima YACOUBI, Référente sensibilisations :
- par téléphone au **02 61 67 18 43** ;
- par email à **sensibilisations@pstl4.fr**.

Retrouvez en ligne toutes les dates des prochaines sensibilisations collectives.

L'agenda est directement accessible depuis la page d'accueil



NOTES

Réalisation PST | Novembre 2017 | Photos et illustrations PST - Pixabay - Shutterstock - Fotolia